

# experts européens

## GUIDO LENZI (EX-AMBASSADEUR-ITALIE) (\*) : «L'équité est un objectif essentiel de l'UPM»



**Réponse 1 :** Le projet d'«Union pour la Méditerranée» est considéré en Italie, par l'opinion publique, le gouvernement et les milieux d'affaires, comme une mesure urgente et une initiative utile pour éviter que l'Union européenne, tout comme ses partenaires arabes ne soient

marginalisés par les défis de la mondialisation. C'est à Rome, le 20 décembre 2007, que les ministres des Affaires étrangères de France, d'Espagne et d'Italie ont proclamé ensemble leur intention commune de promouvoir une Union méditerranéenne qui associerait les pays riverains entre eux par des initiatives concrètes bien mieux que n'a pu le faire le «processus de Barcelone». L'Italie, de par son histoire, a toujours considéré la Méditerranée comme son milieu géostratégique naturel et une aire d'intérêt prioritaire dans lequel elle doit affirmer sa présence, de manière résolue, à travers des relations spéciales et des initiatives spécifiques.

**Réponse 2 :** Sans devoir remettre en cause le processus de Barcelone qui constitue autant la référence politique que le cadre d'évolution, l'Union pour la Méditerranée doit promouvoir des projets spécifiques, identifiés et gérés en commun par les partenaires intéressés, de nature à répondre aux intérêts réciproques des pays concernés sans compromettre, néanmoins, leurs intérêts stratégiques. Ils leur procureraient, bien au contraire, une valeur politique ajoutée. Les formules à géométrie variable, avec planification et gestion conjointes, devront permettre aux pays concernés d'aborder, plus efficacement, les questions d'intérêt commun, le cadre des «5 plus 5» pouvant même constituer le contexte de départ le plus approprié.

**Réponse 3 :** Certaines «faillies» de crise persistent en Méditerranée, au Nord comme à l'Est et au Sud. L'«Union pour la Méditerranée» pourrait fournir la thérapie judicieuse que peut procurer un contexte économique dynamique et des contacts humains élargis. C'est sa propre expérience de l'après-guerre que l'Europe occidentale met à la disposition des partenaires méditerranéens qui voudront s'associer à elle.

**Réponse 4 :** Les «chantiers» prioritaires devraient concerner, essentiellement, les domaines liés à l'infrastructure — ports, routes et transports — aux PME, aux flux migratoires et au tourisme. Ces activités sont susceptibles de favoriser la reprise de ces échanges commerciaux et humains qui, des siècles durant, ont caractérisé la vie dans cette mer commune. C'est par cette relance commune et progressive que l'UE et ses partenaires pourront recueillir les bénéfices escomptés.

**Réponse 5 :** L'équité est un objectif essentiel de l'Union pour la Méditerranée qui sera garantie par une présidence à deux et un secrétariat d'appui adapté. Un secrétariat qui sera léger et démuné de pouvoirs autonomes de gestion et des projets et du processus dans son ensemble. L'Europe unie et le monde arabe ne pourront s'affirmer économiquement ou politiquement que s'ils parcourent ensemble le chemin de la coopération.

Les circonstances économiques et sociopolitiques internationales ont démontré que nul pays, grand ou petit, puissant ou démuné, nulle organisation internationale ne peut imposer son vouloir qu'au travers de démarches convergentes, quand bien même elles seraient différenciées en fonction des conditions et des exigences de chacune des parties concernées. C'est ce chemin que l'Union pour la Méditerranée veut tracer et parcourir.

\* L'ambassadeur Guido Lenzi vient de prendre sa retraite après plus de quarante ans de carrière diplomatique, commencée précisément en Algérie de 1968 à 1970, à Londres, Moscou, New York, Paris et Vienne, où il a été représentant permanent auprès de l'OSCE. Il a également assumé les fonctions de conseiller diplomatique des ministres italiens des Affaires étrangères, de la Défense et de l'Intérieur.

M. C. M.

## MARIA DOLORES ALGORA (PROFESSEUR - ESPAGNE) (\*) : «L'engagement de la société civile est très important»

**Réponse 1 :** Personnellement, j'appartiens à cette partie de la communauté académique espagnole qui, depuis plusieurs années, a essayé, à travers des études historiques aussi bien que politiques, d'observer et analyser les changements dans la politique étrangère de l'Espagne vis-à-vis de la Méditerranée. A l'intérieur des cercles académiques en Espagne, qu'ils soient politiques, économiques ou diplomatiques, l'initiative du «Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée» a suscité beaucoup d'intérêt. Cependant, l'opinion publique espagnole est restée très en dehors des intentions qui ont présidé à cette initiative concernant la région.

En ce qui concerne la position des autorités espagnoles, le ministre des Affaires étrangères, Miguel Angel Moratinos — dont la carrière en matière méditerranéenne est bien connue — considère que le Processus de Barcelone a réalisé des résultats positifs en termes de dialogue politique et mobilisation des ressources. D'autres voix critiques n'ont pas douté de ce processus, du point de vue de ces principes et objectifs, mais font état du peu de réalisations enregistrées en comparaison avec les espoirs suscités au départ. Toutefois, et malgré ces critiques, le Processus de Barcelone a été positif. Car le développement du multilatéralisme est devenu un instrument permettant le dépassement du passé pour avancer vers l'avenir, sur la base de l'égalité et la confiance dans nos relations mutuelles, chose qui nous manquait auparavant. Maintenant, nous pouvons nous asseoir autour d'une table et parler, pas seulement pour négocier mais aussi pour partager une politique commune susceptible de nous guider vers plus de stabilité, démocratisation et paix dans la région. Nous avons déjà fait des progrès par rapport à un certain nombre de questions économiques, sociales et politiques. A travers ce dialogue, nous pouvons continuer à aller de l'avant dans d'autres domaines qui attendent d'être développés. C'est ainsi que nous percevons, du côté espagnol, le «Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée». Le ministre M. Moratinos a vu dans le projet du président Sarkozy un pas en direction d'une nouvelle relation de voisinage entre les pays méditerranéens. Ce projet est entendu comme une chance pour combler les faiblesses du Processus de Barcelone. Nous ne considérons pas que le but de la France est de remplacer ce qui a été réalisé jusqu'à maintenant, mais d'utiliser l'expérience du passé pour assurer de nouveaux progrès. Le nombre d'années écoulées ne doivent pas servir à nous faire oublier le défi auquel nous avons à faire face. Cette expérience doit être utilisée pour évaluer et résoudre les défaillances du Processus de Barcelone.

**Réponse 2 :** Tout d'abord, nous devons bien connaître ce qu'il y a de nouveau dans ce projet d'Union pour la Méditerranée par rapport au Processus de Barcelone. Ainsi, nous devons attendre jusqu'au 13 juillet prochain pour voir. En tous les cas, je pense que le but devrait être ceci : améliorer ce qui a été déjà réalisé et approfondir son application. Sur ce plan, je souhaiterais que les aspects positifs de cette nouvelle initiative pourraient être résumés en deux points-clés, à savoir : (1) des projets plus petits et plus spécifiques peuvent servir à une plus grande implication et identification de la société civile dans les processus méditerranéens. Et comme je l'ai déjà dit, l'opinion publique est, jusqu'à présent, loin de se sentir concernée par ces projets. (2) Nous pouvons faire un pas supplémentaire dans ce que nous avons accompli jusqu'à aujourd'hui, c'est-à-dire que nous devrions passer de la coopération à l'action conjointe. Ce qui est essentiel pour nous aujourd'hui c'est d'être convaincu que tous les défis auxquels fait face la région méditerranéenne doivent être partagés par l'Union Européenne et les pays du Sud ainsi qu'entre ces derniers eux-mêmes. Les solutions doivent être basées sur la confiance mutuelle. Il s'agit là de l'un des buts principaux selon l'approche espagnole. Nous ne pouvons plus continuer de penser ce que devrait être le rôle de chaque pays pris séparément. Chaque gouvernement aura à contribuer à la stabilité méditerranéenne et les résultats de ses décisions et actions sont censés profiter aux sociétés de la région qui devraient y être impliquées. C'est une vision globale de la région que l'Espagne essaie de promouvoir.

**Réponse 3 :** A partir des expériences précédentes à l'intérieur du Processus de Barcelone, je pense qu'il est important d'attirer l'attention sur le



Photos : DR

fait que nous avons besoin d'être prudents dans nos ambitions futures. Car des questions comme celles du Sahara occidental, Chypre, le conflit israélo-palestinien et les relations Sud-Sud, ne semblent pas avoir des solutions claires dans l'état actuel des choses. L'Union pour la Méditerranée semble vouloir rester loin à l'écart de ces situations, mais la population méditerranéenne leur est très sensible. Les gouvernements auront à fournir des solutions à leur société.

Car ces réalités sont en train d'influer sur le développement économique, la capacité de chaque pays à gouverner et les mouvements migratoires que nous voyons grossir durant les dernières années. De mon point de vue, je pense qu'il est difficile d'imaginer une prospérité sociale sans une stabilité politique. Ces défis doivent être confrontés à la lumière de l'expérience pour encourager les aspects positifs et corriger les erreurs. Il n'est pas possible de présenter le «Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée» comme un processus crédible si nous ne prendrons pas une série d'actions pour mettre fin à ces conflits. La tentation est grande pour les oublier, mais ce ne sera pas la réponse que les gens attendront.

Si le «Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée» n'offre pas des solutions concrètes aux problèmes de sécurité et de défense, il devrait, au moins, soutenir d'autres initiatives qui existent déjà dans la région.

**Réponse 4 :** Le «Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée» doit être développé à partir des structures de l'Union Européenne. Il s'agit là de la seule façon de garantir l'intégration et d'éviter la division de l'Europe entre deux blocs d'intérêts : un premier bloc avec les yeux vers l'Est et un deuxième bloc avec les yeux vers le Sud. Nous devons résoudre cette difficulté au sein de l'Union européenne avec ses 27 Etats. C'est pour cette raison que l'Union méditerranéenne doit être promue comme une «coopération encouragée», ouverte à un nombre plus grand de participants. Il n'est pas vrai de dire que l'Europe du Nord n'est pas intéressée par la région méditerranéenne, car les accords au sein de la communauté européenne affectent chaque partenaire européen. Les décisions politiques et économiques ne sont pas conditionnées par la situation géographique. Si l'Union européenne veut devenir un acteur dans la politique internationale, nous devons tout faire pour trouver des solutions qui nous permettront de faire face à la politique étrangère de l'Union européenne tout en restant unis.

L'Union européenne doit créer des structures permanentes qui permettent un engagement plus grand de la part des pays concernés et une gestion commune des affaires méditerranéennes. En d'autres termes, l'Union doit ouvrir la voie à une transition vers une organisation internationale permanente. Une telle démarche serait un pas positif pour faire en sorte que les questions les plus cruciales soient suivies, mais nous devons éviter de créer des structures qui conduiraient à une bureaucratie excessive. Les organes de base doivent être établis avec des fonctions très claires sans enchevêtrement.

De nouvelles institutions, adaptées aux grands défis auxquels nous faisons face, avec des décisions stratégiques prises au niveau méditerranéen, pourraient conduire à la constitution d'un Conseil de chefs d'Etat et de gouvernement. Des rencontres des ministres des Affaires étrangères et des ministres sectoriels pourraient se tenir, non pas une fois par an, mais selon les circonstances. Il est nécessaire de renforcer le rôle de l'Assemblée parlementaire euro-méditer-

ranéenne qui représente le peuple souverain de la Méditerranée.

Nous devons trouver des voies pour rapprocher les peuples par rapport aux problèmes importants qui concernent la région. Du point de vue espagnol, nous donnons une signification particulière au rôle que la société civile peut jouer dans ce domaine. La Anna Lindh Foundation et le Civil Forum sont, à ce sujet, de bons exemples. L'engagement de la société civile dans ce développement est très important. Sur ce plan, il est urgent de trouver des voies pour intégrer davantage les différents secteurs sociaux dans l'activité politique dans les pays du Sud et y promouvoir des alternatives vraiment démocratiques. Ceci est une mesure essentielle pour prévenir l'expansion des mouvements islamiques fondamentalistes. De la même manière, il est urgent de prendre en charge le développement de la société rurale pour une prospérité économique et un alphabétisme plus vaste de la population. Certains de ces aspects sont liés à des mouvements migratoires. Parmi les solutions à envisager, il y en a une qui consiste à créer une agence pour la migration, pour coordonner les besoins des pays méditerranéens.

Il y a aussi une autre question importante liée à la problématique de l'environnement. A cet égard, et outre la nécessaire infrastructure et le développement des services, il pourrait y avoir une autre priorité consistant à améliorer la conscience politique des citoyens et leur éducation pour prendre soin des ressources naturelles.

Un des défis les plus importants est la gestion de l'énergie dans la région méditerranéenne. L'Union méditerranéenne doit encourager la création d'un organisme commun entre les pays producteurs et les pays consommateurs, parce que l'intérêt dans ce secteur est partagé.

Un pas supplémentaire pour l'Union européenne serait d'accorder une priorité au secteur privé pour le développement de l'économie. L'établissement d'un réseau d'affaires étendu, basé sur la petite et moyenne entreprise, pourrait constituer la solution pour des populations. Qui plus est, cette mesure pourrait aider à la création de postes de travail et encourager l'intégration sociale des plus jeunes. La création d'une institution financière pour la région méditerranéenne serait la meilleure solution à cet égard.

Enfin, nous ne pouvons pas oublier l'avantage que représente la politique européenne de voisinage. Certains des défis posés ont été formulés et nous pouvons, pour leur solution, utiliser le cadre de cette initiative comme un modèle ou comme complément pour de nouvelles initiatives.

**Réponse 5 :** Comme nous pouvons voir, il y a beaucoup de questions qui attendent d'être résolues, ce qui accroît l'intérêt espagnol dans le «Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée». Il n'y a pas de formules clairement définies pour résoudre ces questions, mais nous savons, au moins, qu'elles doivent être résolues selon une approche commune. Nous devons éviter d'envahir le Sud avec une approche purement européenne, parce qu'elle ne nous permettra pas de vaincre le passé et construire le futur différemment.

Je suis convaincue qu'une fois, le contenu du «Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée» est formulé et approuvé, la position de l'Espagne sera très active. Je pense qu'il est important que les pays concernés actuellement s'engagent, effectivement, dans la gestion de ce projet. L'absence de l'engagement politique de beaucoup d'Européens et de dirigeants du Sud dans le Processus de Barcelone a empêché la réalisation de la paix et la stabilité régionale. Durant plusieurs années, l'Union européenne a déplacé son intérêt de l'Europe de l'Est. Aujourd'hui, «l'Union pour la Méditerranée» suscite, de nouveau, l'intérêt international pour la région. Ceci est une bonne chose pour nous tous. En effet, il s'agit là de la meilleure contribution que cette initiative ait faite jusqu'à présent. C'est une chance que nous devons exploiter pour promouvoir l'action née d'une expérience et d'attentes exprimées pour la région de la Méditerranée avec une nouvelle vision.

(\*) Maria Dolores Algora est professeur d'histoire et des relations internationales à l'Université San Pablo de Madrid. Collaboratrice de l'Institut espagnol d'études stratégiques et du Centre supérieur des études de défense espagnol, elle est spécialiste des questions de politique étrangère espagnole, de sécurité et de défense et des problématiques arabes et méditerranéennes.

M. C. M.